

ETAPE 1 - CANDIDATURE >>> CFA ACADEMIQUE

- Renseignez-vous précisément sur la formation qui vous intéresse (activités professionnelles, conditions d'admission, lieu de formation, etc...) >>> www.ac-reunion.fr/cfa-academique
- Rédigez un CV et une lettre de motivation, envoyez les avec les bulletins scolaires de la dernière année et le relevé de notes du diplôme obtenu (si diplôme exigé) >>> cfaacademique@ac-reunion.fr
- Pour vous aider >>> www.emploi-store.fr/portail/centredinteret/preparersacandidature
- Le dossier de candidature permet au CFA de présélectionner les candidats et d'initier avec eux les étapes d'accompagnement (étape 3 et étape 4).

REDACTION DU CV

Le CV permet à l'employeur de faire connaissance avec vous afin de voir si votre profil correspond à ses attentes. Il doit être complet mais concis (sur une page, pas de recto-verso).

Les rubriques à y insérer sont en général :

- **Compétences professionnelles** : Listez vos compétences acquises en milieu de travail, dans le cadre d'une formation ou des activités para ou extrascolaires.
- **Expériences professionnelles** : citez le titre du poste, le nom de l'employeur, la période d'emploi, les tâches ou responsabilités de l'emploi et réalisations.
- **Formation ou diplôme** : indiquez le titre du diplôme obtenu, le nom de l'institution et l'année d'obtention du diplôme, les stages et connaissances acquises.

REDACTION DE LA LETTRE DE MOTIVATION

La lettre de motivation doit être rédigée à l'intention de l'employeur : « Madame ou Monsieur le responsable des ressources humaines ».

- **Objet de la lettre** : mettez l'intitulé de la formation et le numéro de l'offre s'il y a lieu.
- **Premier paragraphe** : Expliquez le but de votre lettre. Nommez l'emploi pour lequel vous postulez.
- **Deuxième paragraphe** : Témoignez de votre intérêt pour le poste et l'entreprise. Informez-vous sur l'entreprise. Présentez vos qualifications pour le poste: formations, expériences, connaissances techniques, aptitudes, compétences et qualités.
- **Troisième paragraphe** : Démontrez votre intérêt à rencontrer l'employeur et votre disponibilité pour un entretien. N'oubliez pas les remerciements et les formules de politesse à la fin. Terminez par votre signature.

ETAPE 2 - PRESELECTION DES CANDIDATURES

- Votre candidature sera examinée par le CFA et l'équipe pédagogique de la formation concernée en vue d'une présélection. Toute candidature incomplète ne sera pas étudiée.
- Pour les candidats présélectionnés :
 - Transmission de documents complémentaires (informations employeurs, fiche de pré-engagement ...)
 - Demande de modifications éventuelles de rédaction de CV et/ou de lettre de motivation
- Le développeur apprentissage du CFA académique est là pour vous accompagner mais vous devez être réactif !
- Pour les candidats non présélectionnés, une réponse argumentée vous sera faite.

ETAPE 3 - RECHERCHE D'UN EMPLOYEUR

- Même si le CFA peut vous mettre en relation avec des employeurs, conduisez en parallèle une recherche personnelle pour optimiser vos chances de signature d'un contrat d'apprentissage.
- La recherche peut être longue et laborieuse. Ne vous découragez pas au premier refus, d'autres opportunités se présenteront.

RECHERCHE PERSONNELLE

- Afin de vous présenter dans les meilleures conditions devant un employeur, munissez-vous des documents suivants :
 - La fiche formation
 - La fiche informations employeurs
 - La fiche informations maître d'apprentissage
 - La fiche de pré-engagement
- Sur demande de l'employeur, une simulation du coût de votre contrat d'apprentissage peut être fournie.
- Tenez régulièrement informé le développeur apprentissage de l'avancement de vos recherches.

MISE EN RELATION

- Le CFA académique dispose régulièrement d'offres d'emploi en contrat d'apprentissage.
- Vous serez mis en relation dès que possible avec des employeurs si des offres sont disponibles dans la formation vers laquelle vous souhaitez vous orienter.
- Les offres peuvent survenir durant toute la campagne de signature des contrats (du 15 juin au 15 novembre)

ETAPE 4 - ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

- Préparez votre entretien afin de défendre au mieux votre candidature face aux recruteurs.
- Le CFA peut vous fournir un document de préparation et organiser une simulation d'entretien d'embauche.
- Visualisez les ressources disponibles sur Internet et mettez votre entourage à contribution pour vous entraîner.

ETAPE 5 - PRE-ENGAGEMENT

- Lorsque l'employeur fait part du souhait de vous embaucher en contrat d'apprentissage, il lui faut compléter la fiche de pré-engagement et l'envoyer directement par courriel au CFA académique ou vous la remettre.
- Ce document nous permettra l'établissement du contrat d'apprentissage.

Nous comptons sur votre rigueur pour respecter cette procédure